



FNAMS

Fédération
Nationale
des Agriculteurs
Multiplicateurs
de Semences

Semences fourragères

NTF 148 - Mai 2022

Lutte contre l'apion du trèfle violet porte-graine

Pour la quatrième année consécutive, la demande de dérogation 120 jours pour l'emploi du BENEVIA (cyantraniliprole ou cyazypyr) sur trèfle violet porte-graine a été obtenue et signée le 14 avril 2022 (<https://agriculture.gouv.fr/produits-phytopharmaceutiques-autorisations-de-mise-sur-le-marche-dune-duree-maximale-de-120-jours>). L'autorisation de mise sur le marché est délivrée jusqu'au 9 août 2022.

Usage 00612008 : Porte-graine - Légumineuses fourragères * Traitement des parties aériennes * Ravageurs des inflorescences (uniquement sur cultures de trèfle violet destinées à la production de semences)

Dose d'emploi maxi	Nombre max. d'appl./ha et /an	Intervalle entre 2 applications	Stade d'application	Délai avant récolte
0,75 l/ha ⁽¹⁾	2	7 jours minimum	BBCH 21 à 55 (Début de développement des pousses latérales à apparition des premiers boutons floraux, individuellement visibles, toujours fermés, mais dégagés des feuilles) HORS période de floraison	NC ⁽²⁾

(1) Volume de bouillie (mini) : 300 l/ha

(2) La culture et ses sous-produits ne devront pas être utilisés en alimentation animale.

Quelle stratégie de lutte contre l'apion du trèfle violet en 2022 ?

Les possibilités de lutte insecticide contre l'apion sont très limitées. Depuis l'interdiction définitive d'emploi des produits de la famille des néonicotinoïdes à l'automne 2018 et parmi les produits homologués aujourd'hui, seule une substance active a une efficacité moyenne contre l'apion : le spinosad (contenu dans SUCCESS 4 /MUSDO 4). Le BENEVIA apporte donc une solution dérogatoire complémentaire dans la lutte contre l'apion. Attention, ces deux produits (SUCCESS 4 et BENEVIA) ont des conditions d'emploi restreintes.

Ces produits n'ont pas de « mention abeille », il est donc interdit de les utiliser durant la période de floraison.

L'emploi d'un adjuvant peut permettre de gagner quelques points d'efficacité. Il faut choisir un adjuvant homologué « Adjuvants * Bouillie insecticide ». Il en existe une dizaine avec mention spécifique « insecticide ».

→ voir sur E-Phy - [Recherche adjuvants](#)

Protéger les pollinisateurs et les auxiliaires

Le plan national en faveur des insectes pollinisateurs est paru en novembre 2021.

Les insectes pollinisateurs sont les meilleurs alliés du trèfle porte-graine pour optimiser son rendement grainier. Durant la période de floraison, les traitements sont interdits sauf pour les produits bénéficiant de la mention abeille (certaines pyréthriinoïdes sont autorisées mais jugées inefficaces par la FNAMS contre l'apion).

Pour toute culture, les produits comportant la mention abeille doivent être appliqués entre dehors de la présence d'abeilles, et plus précisément entre deux heures avant le coucher du soleil et trois heures après.

La floraison est la période s'étendant de l'ouverture des premières fleurs à la chute des dernières fleurs.

Tableau I - Produits autorisés et jugés efficaces contre l'apion du trèfle violet porte-graine

Autorisation d'emploi HORS floraison pour ces 2 produits.

NB : D'autres produits sont homologués contre ce ravageur mais leur efficacité est jugée très insuffisante à nulle (produits à base de deltaméthrine, lambda-cyhalothrine ou tau-fluvalinate)

Produits (/ seconds noms)	Substance active (conc. en g/l)	Dose homologuée	Nb applic. max/an	Mention abeille	Efficacité	Utilisable en AB
BENEVIA Dérogation 120 jours du 14/04/22 au 9/08/22 ⁽¹⁾	cyantraniliprole (100 g/l)	0,75 l/ha	2	non	bonne (à acceptable)	non
SUCCESS 4 / MUSDO 4	spinosad (480 g/l)	0,2 l/ha	1	non	moyenne (à faible en situation de forte pression)	oui

(1) Cette dérogation a été obtenue pour des utilisations en usages mineurs.

Consulter www.phytofams.fr et si besoin contacter la FNAMS (02 41 80 91 00). Au regard des données à sa disposition, FMC décline toute responsabilité sur les éventuels risques de phytotoxicité et/ou de manque d'efficacité du produit.

En résumé, ce qu'il faut retenir :

La lutte insecticide vise dorénavant à éliminer les apions adultes mais aussi les larves. Les apions pondent sur les boutons floraux et les larves se développent dans les capitules en dévorant les graines (pertes de rendement). Le stade de sensibilité de la culture commence à l'apparition des premiers boutons (stade A) qui apparaissent de manière échelonnée sur trèfle violet (figure 1). La lutte est raisonnée en fonction de la pression du ravageur.

➔ Surveiller sa parcelle dès l'apparition des premiers boutons floraux (stade A) et apprécier le niveau de population des apions. Les adultes sont visibles en cours de journée (par beau temps de préférence) et facilement « capturés » à l'aide d'un filet fauchoir.

1 Situation à pression « moyenne »

Une stratégie de protection à 1 traitement doit suffire ⇒ 1 application (SUCCESS 4 ou BENEVIA) JUSTE AVANT les toutes premières fleurs (stade bourgeonnement « avancé »). Le traitement cumulera les effets sur adultes mais aussi sur les œufs et larves (ovicides/larvicides).

NB : Avec SUCCESS 4, l'effet visuel sur adultes n'est pas total.

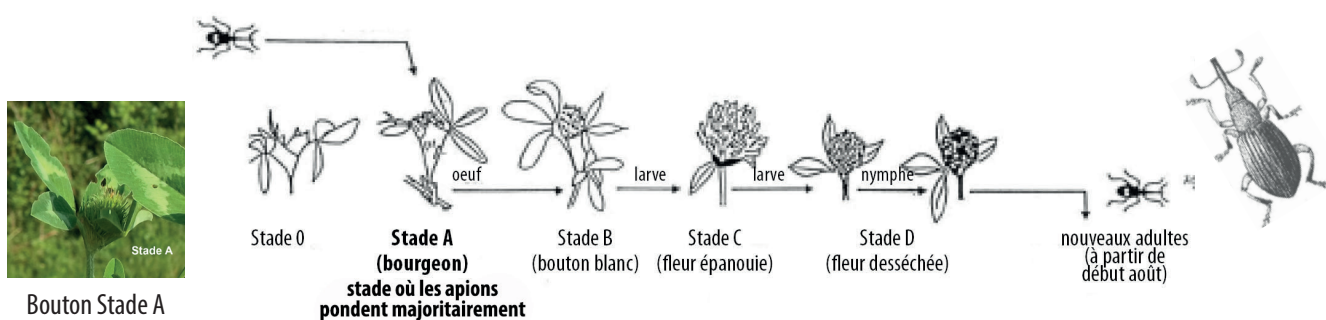
2 Situation à « forte » pression

Une stratégie à 2 traitements peut s'avérer nécessaire, si les populations d'apions sont élevées. La FNAMS référence un seuil de nuisibilité d'environ 100 apions capturés en 25 coups de filet fauchoir au stade bourgeonnement.

⇒ 1 application (BENEVIA) au stade début bourgeonnement,

⇒ complétée si besoin par 1 application (SUCCESS 4) JUSTE AVANT les toutes premières fleurs.

Figure 1 - Cycle florifère du trèfle violet porte-graine



Gérer les apions en combinant les leviers ?

Face au manque de solutions chimiques, la FNAMS évalue de nouvelles stratégies de lutte alternative : utilisation de produits de biocontrôle (jusqu'à sans succès), de parasitoïdes (piste long terme), association avec des plantes de service (test en parcelles en cours) et décalage des dates de précoupe (piste la plus prometteuse à court terme). L'objectif est de décaler la date de précoupe afin que la période du stade sensible du trèfle violet (boutons floraux) ne coïncide plus avec les pics « naturels » de populations d'apions. Une autre hypothèse est qu'une précoupe tardive permettrait de détruire les pontes déjà réalisées et ainsi d'épuiser le stock d'œufs des femelles apions. Cette technique, sans doute à associer à l'emploi d'insecticide, pourrait améliorer l'efficacité de la lutte en condition de pression d'apions basse à moyenne.

Marion BOUVIALA, Serge BOUET, Benjamin COUSSY

POUR en savoir plus...

- Guide pratique « Protection des fourragères porte-graine » (janvier 2020), disponible sur fnams.fr
- Diaporama Fnams présenté en Commission Technique SEMAE le 9/02/2022 « Lutte insecticide et de biocontrôle » et « Biologie de l'apion du trèfle violet et techniques de lutte alternative » Accès réservé aux membres de la CT SEMAE, sur www.semae.fr



Documentation disponible au :
Centre Technique de la FNAMS
Impasse du Verger - Brain sur l'Authion
49800 Loire-Authion
Tél : 02 41 80 91 00
fnams.brain@fnams.fr



Action financée par :

